

PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE/ROUYN-NORANDA
VILLE DE VILLE-MARIE

5 décembre 2016 À une séance régulière du conseil municipal tenue au lieu habituel des délibérations le lundi 5 décembre 2016, à 20 h 14, à laquelle étaient présents :

MM. Bernard Flebus, maire
Mario Lefebvre, conseiller
Richard Cardinal, conseiller
Yves S. Bergeron, conseiller
Richard Dessureault, conseiller
Michel Roy, conseiller
M^{me} Julie Parent, conseillère

Tous les conseillers formant quorum sous la présidence de M. Bernard Flebus, maire.

Était également présent à ladite assemblée, M. Martin Lecompte, directeur général, secrétaire-trésorier, de la Ville de Ville-Marie.

358-12-16

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Mario Lefebvre, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant avec l'ajout du point 10.1

1. Ouverture de la séance
2. Présences et quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Période de questions de l'auditoire
5. Adoption procès-verbaux
 - 5.1 Procès-verbal du 21 novembre 2016
6. Administration
 - 6.1 Adoption du règlement n° 508 sur la tarification des services rendus (exercice financier 2017)
 - 6.2 Mouvement de personnel
7. Santé et bien-être
 - 7.1 Budget 2016 révisé – Office municipal d'habitation
8. Urbanisme et développement du territoire
 - 8.1 Demande des propriétaires terrain situé au 71, rue des Oblats Nord
9. Loisirs et culture
 - 9.1 Avis de motion – Projet de règlement décrétant un emprunt pour la réfection de l'enveloppe extérieure de l'aréna Frère-Arthur Bergeron

10. Divers

10.1 Motion de félicitations – Production du budget 2017

11. Levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'AUDITOIRE

359-12-16

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 21 NOVEMBRE 2016

Il est proposé par M. Yves S. Bergeron, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 21 novembre 2016 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADMINISTRATION

360-12-16

ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 508 SUR LA TARIFICATION DES SERVICES RENDUS (EXERCICE FINANCIER 2017)

CONSIDÉRANT l'adoption du projet de règlement n° 508 concernant la tarification des services rendus (exercice financier 2017);

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du présent règlement a dûment été donné à une assemblée ordinaire du conseil de la Ville de Ville-Marie tenue le 21 novembre 2016;

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, tous les membres présents déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. Mario Lefebvre, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'ADOPTER le règlement n° 508 concernant la tarification des services rendus (exercice financier 2017).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

361-12-16

MOUVEMENT DE PERSONNEL

CONSIDÉRANT QUE les principales activités à la piscine municipale se terminent vers le 15 décembre 2016;

CONSIDÉRANT QUE la Ville doit transmettre un avis de fin d'emploi;

CONSIDÉRANT de plus, que le poste de directeur des services techniques est vacant depuis le 7 octobre dernier;

CONSIDÉRANT QUE la Ville recherche une personne qualifiée comme ingénieur senior ou junior;

CONSIDÉRANT QU'après analyse aucune candidature n'a été retenue;

CONSIDÉRANT QU'une personne qualifiée comme technicien en génie civil peut combler le poste;

CONSIDÉRANT QU'une nouvelle offre d'emploi a été soumise;

CONSIDÉRANT QU'à la suite de cette analyse un candidat a retenu l'attention par son expérience et sa qualification.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. Richard Cardinal, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'ÉMETTRE un avis de fin d'emploi à M. Youcef Boukhari effectif le 22 décembre 2016.

DE CONFIRMER l'embauche de M. Robert Clouâtre à titre de directeur des services techniques, et ce à partir du 9 janvier 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

362-12-16

BUDGET 2016 RÉVISÉ – OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION

CONSIDÉRANT QUE l'Office municipal d'habitation (OMH) a présenté son budget révisé 2016;

CONSIDÉRANT QU'étant donné sa participation financière la Ville doit approuver le budget.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. Richard Dessureault, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'APPROUVER le budget révisé de l'Office municipal d'habitation (OMH) pour 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

363-12-16

DEMANDE DES PROPRIÉTAIRES TERRAIN SITUÉ AU 71, RUE DES OBLATS NORD

CONSIDÉRANT la conjoncture économique et des transactions majeures dans le domaine pétrolier, le projet des propriétaires du terrain au 71, rue des Oblats Nord est retardé grandement;

CONSIDÉRANT QUE les propriétaires du terrain situé au 71, rue des Oblats Nord proposent :

- Le rachat du terrain par la Ville dans un court délai. Décembre 2016;
- Une offre d'achat entre les parties suivant la vente entre le promoteur et la Ville sur la propriété du terrain avec un délai à déterminer, soit par exemple le 1^{er} septembre 2017 pour ainsi diminuer les charges et les concentrer pour le développement du projet potentiel (station-service avec restauration rapide) ou droit de premier refus de 60 jours (si une autre offre sans condition est présentée à la Ville);
- Ils pourraient ainsi garder leurs investissements dans les plans et montages du projet et non dans les taxes qui s'accumulent très vite;
- Ils sont persuadés qu'avec un délai supplémentaire, le dossier pétrolier devrait débloquer au Québec.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. Richard Dessureault, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

DE NE PAS acquiescer à la demande du propriétaire.

D'ANNULER la résolution n^o 336-11-16 concernant le délai accordé à l'acheteur.

DE PROCÉDER au rachat du terrain immédiatement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LOISIRS ET CULTURE

364-12-16

AVIS DE MOTION – PROJET DE RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UN EMPRUNT POUR LA RÉFECTION DE L'ENVELOPPE EXTÉRIEURE DE L'ARÉNA FRÈRE-ARTHUR BERGERON

M. Mario Lefebvre, conseiller, donne avis de motion de la présentation, lors d'une séance du conseil, d'un projet de règlement décrétant un emprunt pour la réfection de l'enveloppe extérieure de l'aréna Frère-Arthur Bergeron.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DIVERS

365-12-16

MOTION DE FÉLICITATIONS – PRODUCTION DU BUDGET 2017

CONSIDÉRANT QUE le projet budget 2017 a été déposé lors d'une séance de travail le 28 novembre dernier;

CONSIDÉRANT QUE l'exercice budgétaire permet d'indiquer toutes les sommes nécessaires pour atteindre les objectifs fixés par les membres du conseil;

CONSIDÉRANT QUE cet exercice permet de préciser les revenus et les dépenses qui seront nécessaires afin de maintenir les services à la population;

CONSIDÉRANT QU'il y a eu présentation des données comptables et budgétaires;

CONSIDÉRANT QUE lors de cette présentation les membres du conseil ont analysé et posé toutes les questions essentielles afin de s'assurer que les données représentent les objectifs désirés;

CONSIDÉRANT QUE l'exercice budgétaire représente un travail colossal;

CONSIDÉRANT QUE la présentation a été appréciée par l'ensemble des membres du conseil présents.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. Bernard Flebus, maire, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal offre ses félicitations à toute l'équipe administrative pour l'excellent travail réalisé pour la préparation et la présentation du budget municipal 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

366-12-16

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Yves S. Bergeron, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la séance soit levée. Il est 20 h 53.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Bernard Flebus
Maire

Martin Lecompte
Directeur général
Secrétaire-trésorier